

MAJ 19/03/2024

## FORMATION D'ENCADRANTS AISANCE AQUATIQUE

Support  
Stage bleu – Piscine de Villejuif  
Du 15 au 19 avril 2024

### DOSSIER D'ORGANISATION ET D'INSCRIPTION

## OBJECTIF DE LA FORMATION

### CONTEXTE

#### Le plan aisance aquatique

Le plan aisance aquatique a été lancé en avril 2019 par le ministère des sports, il fait suite à une concertation de l'ensemble des acteurs de l'apprentissage de la natation au niveau national et vise à transformer en profondeur la relation des concitoyens au milieu aquatique. L'objectif principal est la baisse du nombre de noyades accidentelles chez les très jeunes enfants, qui est en augmentation chaque été et la première cause de décès chez les enfants de moins de 6 ans.

Une intervention publique forte pour cette catégorie de la population est donc préconisée par ce plan qui se traduit notamment par **l'organisation de cycles de natation scolaire pour les classes de maternelles et de CP sous forme de classes bleues.**

#### Définition de l'aisance aquatique

L'aisance aquatique se définit comme une « **expérience positive de l'eau qui fonde la capacité d'agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique** ».

Les principales familles de situations en lien avec l'aisance aquatique concernent : les modalités de l'entrée dans l'eau, l'immersion, l'équilibre de flottaison sans déplacement, le déplacement, la sortie autonome de l'eau. La capacité à appréhender et à agir en sécurité dans l'environnement immédiat des milieux aquatiques n'est pas isolable de l'acquisition de l'aisance aquatique.

### OBJECTIF

Le volet formation associé à un stage bleu propose aux éducateurs stagiaires un accompagnement dans sa mise en œuvre d'une démarche d'enseignement à « l'aisance aquatique ».

L'objectif est de favoriser la généralisation d'une mise en œuvre de ce type d'enseignement au niveau territorial.

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : [erfan@lif-natation.fr](mailto:erfan@lif-natation.fr)

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

## PUBLIC

La formation est destinée aux personnes titulaires du titre de MNS ainsi qu'aux stagiaires en formations fédérales ou d'Etat.

## PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Outre une action décisive concernant la lutte contre les noyades, la construction par l'enfant de « l'aisance aquatique » durant ce stage participe de façon plus transversale à son éducation.

La démarche d'enseignement proposée est propice au développement d'une plus grande autonomie. Elle favorise davantage de coopération et de responsabilisation au sein du groupe. De même elle renforce la créativité de l'enfant, la confiance en sa capacité à agir et son plaisir d'agir...

Les premiers éléments de construction d'une maîtrise d'actions dans le milieu aquatique permettent l'accès à un nouvel espace d'activités et favorisent ainsi un engagement dans une pratique aquatique de loisir, voire ultérieurement d'une pratique sportive bénéfique au développement de l'enfant et à sa santé.

L'enseignement de l'aisance aquatique auprès de groupes d'enfants âgés de 4 à 6 ans est porteur de transformations profondes et représente le socle à une éducation aquatique pour une meilleure culture de l'eau. **Les 4-6 ans constituent une tranche d'âge préférentielle pour ces apprentissages** qui doivent être considérés comme un prérequis à un « savoir nager » notamment dit sécuritaire.

Les stages bleus doivent répondre à 3 principes pédagogiques :

- **Apprentissage en grande profondeur uniquement**
- **Sans matériel de flottaison**
- **Apprentissage massé**

Ces enseignements sont massés dans le temps et peuvent être effectués selon trois modalités d'organisations, correspondant à :

- Une séance par jour pendant deux semaines consécutives
- Deux séances quotidiennes pendant une semaine,
- Deux séances quotidiennes pendant une classe transplantée (sur le modèle des classes vertes).

La notion de groupe est importante : les interactions entre élèves sont permanentes et aussi importantes que les interactions avec les enseignants.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Ile-de-France est compétent pour la mise en œuvre de cette formation grâce à son pôle d'instructeurs aisance aquatique formés par la Fédération Française de Natation.

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : [erfan@lif-natation.fr](mailto:erfan@lif-natation.fr)

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

## DATES

Du lundi 15 au vendredi 19 avril 2024

## DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

D'une durée de 30h la formation est composée principalement de temps de pratique en confrontation pédagogique. Une partie théorique le mercredi permettra d'échanger sur les expériences vécues.

**Pour le premier jour les horaires seront différents** car le briefing du matin sera un peu plus long afin de présenter l'équipe de formateurs et les grandes lignes directrices de la semaine de formation.

## HORAIRES DE FORMATION

Lundi 15 avril 2024 : 8h15-11h30 et 13h30-16h30

Mardi 16 avril 2024 : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Mercredi 17 avril 2024 : 8h45-11h30 et 13h30-16h30

Jeudi 18 avril 2024 : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Vendredi 19 avril 2024 : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

## SESSION DE FORMATION

Formation en groupe.

## LIEUX DE LA FORMATION

Théorie et pratique = Stade nautique Youri Gagarine 67 rue Youri Gagarine 94800 Villejuif

## ACCES ET ACCUEIL HANDICAPE

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter à : [erfan@lif-natation.fr](mailto:erfan@lif-natation.fr)

Accès en fauteuil roulant possible.

## MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation pratique sera privilégiée à la formation théorique. Des briefings seront organisés avant chaque demi-journée pour organiser la séance, déterminer le rôle de chacun et définir les principes pédagogiques de la séance. **La confrontation pédagogique avec les classes servira de support à la formation.**

Après chaque séance, des échanges et retours d'expériences se feront au bord du bassin entre stagiaires et formateurs.

Le plus rapidement possible, les enfants sont mis en situation dans l'eau en grande profondeur. A la fin de la première séance tous les enfants doivent s'être engagés dans le milieu aquatique.

### MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

**2 instructeurs « aisance aquatique » de la ligue IDF de natation** seront présents pour former les participants de cette classe bleue.

**Les enfants qui participeront au stage bleu sont de Villejuif et inscrits à l'opération JAN Aisance Aquatique.**

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : [erfan@lif-natation.fr](mailto:erfan@lif-natation.fr)

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

En piscine, l'eau sera chauffée à température nécessaire pour accueillir ce public. Il est important de disposer des lignes d'eau extérieures même si le bassin est partagé de temps en temps.

## MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation d'encadrants aisance aquatique ne donne pas lieu à une certification. Pour les participants qui suivront l'ensemble de cette formation, une attestation de compétence leur sera délivrée.

### SUITES DE PARCOURS

A l'issue de cette formation, les participants pourront devenir encadrants autonomes lors de l'organisation de classe/stage bleue.

Possibilité par la suite de devenir instructeur de l'aisance aquatique.

## TARIFS

### TARIFS

**Coûts de formation : 30h de formation = 400€ /personne**

- Pour le club organisateur: La Ligue prend en charge l'ensemble du coût de formation = **0 €/personne**
- Pour les autres clubs FFN : **100 €/personne**
- Pour les organismes non FFN : **400 €/personne**

## MODALITE D'INSCRIPTION ET DE POSITIONNEMENT

**Avant le mercredi 3 avril 2024 en remplissant le formulaire forms** : <https://forms.office.com/e/bSBbTHXQB8>

Il n'y a pas de positionnement pour cette formation. Les stagiaires réalisent la totalité du parcours.

## CONTACTS

**ERFAN Ile-de-France**

163 BD Mortier 75020 PARIS

01-40-31-19-29/52

Courriel : [erfan@lif-natation.fr](mailto:erfan@lif-natation.fr)

**ERFAN – Ligue Ile-de-France**

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : [erfan@lif-natation.fr](mailto:erfan@lif-natation.fr)

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75